



Photos de mariage et droits d'auteur

Par **klove_old**, le **02/10/2007** à **19:47**

Bonjour, j'ai engagé un photographe professionnel lors de mon mariage.
Il refuse de me donner les négatifs prétextant des droits d'auteur. Je me retrouve totalement dépendant de cette personne, il a l'exclusivité des photos de mon propre mariage !
Il n'y a aucun litige financier entre nous.
Cette situation ne me convient pas, ai-je un recours ?
Merci pour votre aide.